



Ligue de Karting des Hauts de France



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE DU SAMEDI 19 DECEMBRE 2020 A OSTRICOURT

A 14h45 le Président du Comité Directeur sortant ouvre la séance.

Nicolas CANDAS ayant demandé de participer à l'assemblée générale comme observateur propose de participer à la rédaction du compte rendu.

Etaient conviés à l' A.G. électorale : Les deux délégués de chaque ASK, les membres du Comité Directeur sortant ainsi que les candidats au nouveau C.D. . Le Président sortant précise que certaines personnes portent les 3 « casquettes », d'autres en portent 2 et certaines une seule.
Sont présents ou représentés :

ASK	Nom, Prénom	Présent	Délégué	Membre C.D. sortant	Postulant nouveau C.D.	Pouvoir donné à :
Soissons	KLONOWSKI Jean Luc		X			MALINOWSKI Jean François
	MALINOWSKI Jean François	X	X		X	
	DAMON Gilbert	X			X	
Saint quentin HP	BOURILLON Cyriac		X			
	LEFERME Jean Pierre	X	X	X	X	
KC Gravelinois	BOIDART Bernard	X	X	X	X	
	LECOINTE Monique	X	X			
Métropole	REMY Jean Patrick	X	X	X	X	REMY Jean Patrick
	REMY Mathieu		X			
	CANDAS Patrice	X		X	X	
	DELODDERE Nathan	X			X	
	GHEYSENS Béatrice	X		X	X	
	GRIMOPONT Frédéric	X		X	X	
	PETIT Daniel	X		X	X	
PETIT Hubert	X			X		
Du Hainaut	DEPREATERE Michel		X			
	??		X			
Neuilly/Clermont	VILLAIN Daniel	X	X			
	??		X			
Noyon	DEPREATERE Daniel		X			
	MARCEAUX Jean Pierre	Excusé	X			
Beauvaisis	ROY Michel		X			
	??		X			
Cote d'opale	LIONNE Cyril	Excusé	X			
	GODIN Jean Luc		X			
Scudéria Berck	FISCHER Thierry		X			MALINOWSKI Jean François
	FISCHER Florence		X			BOIDART Bernard

Abbeville Somme	BOS Laurent	X	X		X	
	STOUDER Jean François		X			BOS Laurent
	LUCE Michel	X		X	X	
Douvrin	JUREK Richard	X	X			
	LYPS Jean Claude		X	X		JUREK Richard
	LYPS Eric	X		X	X	
	DAVID Paul			X	X	
	GIRALDI Bruno			X	X	
Arvillers Moreuil	HOCINE Alexandre	X	X		X	
	POULAIN Aurélien		X			HOCINE Alexandre

Le Président sortant fait remarquer avoir dans la Ligue des clubs à « 2 vitesses » .En effet certains sont injoignables. Tous les Présidents d' ASK ont reçu par courrier la convocation et les modalités des élections . Ceux n'ayant pas répondu ont été relancés par téléphone sans aucune réponse de leur part. On peut citer les ASK du Hainaut, de Rochy Condé, de Neuilly sous Clermont.

Avant d'aborder les élections le Président sortant a tenu à présenter un bilan du Comité Directeur sortant. Afin de gagner du temps pour cause de durée limitée de l'A.G. , liée au confinement, un bilan écrit avait été envoyé par mail à toutes les personnes conviées à l'A.G. Voir documents joints.

Le Président a toutefois tenu à rappeler quelques points :

- La diminution constante des licenciés : environ 1300 en 2000, 596 en 2020 ,
- La diminution du nombre de meetings au championnat régional (5 au lieu de 6 depuis 2017 et exceptionnellement 4 en 2020 suite au Covid 19) ainsi que la diminution du nombre de participants : 144 en 2014 aux 3 premiers meetings pour 59 en 2019. Quelques désistements dus au Covid 19 lors de la reprise des activités sportives.
- Une comptabilité saine lors de la passation au nouveau C.D. en 2016 avec toutefois le regret de ne pas avoir récupéré toutes les pièces comptables des années antérieures à 2016 ; le Trésorier de l'époque les ayant détruites.
- Deux modifications statutaires à la demande de la fédération : Le 02/11/2016 la C.R.K. Nord Picardie devient Ligue de Karting des hauts de France et le 26/09/2019 les règles des élections sont modifiées.

Conformément aux statuts en vigueur, les modalités des élections sont rappelées :

- Un appel au dépôt des listes de candidatures a été publié avec une date de dépôt fixée au 14 novembre 2020 au plus tard. Chaque liste doit être constituée d'au moins 11 membres et 21 membres au maximum. Une seule liste a été déposée, celle menée par Jean Pierre LEFERME,
- Deux délégués désignés par chaque ASK ont pouvoir votatif. Un délégué peut être porteur de 2 pouvoirs maximum. Le pouvoir doit être remis à un délégué du même club ou à un délégué d'un autre club,
- Peuvent voter les clubs ayant organisé une manifestation dans l'année en ayant plus de 20 licenciés ou si dans l'impossibilité d'avoir organisé une manifestation avoir 40 licenciés
- Il est rappelé que lors de l'A.G. du 18 septembre 2020, et après avis du service juridique de la FFSA, il a été voté, suite aux problèmes du Covid 19, de prendre en compte les ASK de Soissons et de Saint Quentin HP pour avoir organisé une manifestation en 2019. En définitive seule l'ASK de Soissons pourra voter car Saint Quentin HP n'a pas 20 licenciés en 2020,

- La répartition du nombre de voix par club a été fournie par le service juridique de la FFSA en date du 05/12 /2020 :

Structure	Nbre de licenciés sur la période	Voix
01- HAUTS DE FRANCE	542	
0152 - Soissons	23	3
0154 - Saint Quentin HP	16	0
0158 - KC Gravelinois	52	6
0162 - Métropole	91	6
0163 – du Hainaut	27	0
0168 – Neuilly/Clermont	20	0
0170 - Noyon	10	0
0172 – du Beauvaisis	33	0
0178 - Douvrin	68	6
0180 – Cote d’opale	26	0
0184 – Scudéria Berck	31	3
0188 – Abbeville Somme	41	3
0189 – KC Arvillers Moreuil	104	9
	542	36

- Chaque délégué détient la moitié des voix de son club,
- Il est rappelé que les élections se font en 2 étapes : Le vote du Comité Directeur, puis le vote du Bureau.

Suite à ces informations Jean Pierre LEFERME présente, un à un, les 17 membres de sa liste.

Il est ensuite procédé aux élections :

Etape 1 Election du Comité Directeur

Michel LUCE organise la distribution des enveloppes contenant les bulletins de vote ainsi que l’émargement des délégués.

2 scrutateurs désignés : Bernard BOIDART et Bruno GIRALDI organisent le vote à bulletin secret puis procèdent au dépouillement avec Patrice CANDAS : 36 voix sur 36 sont exprimées, 33,5 voix sont données à la liste présentée et 2,5 voix vont votées « blanc ». Le nouveau Comité Directeur est donc élu.

Etape 2 Election du bureau

Le Président élu présente la constitution du bureau :

Vice Président : Daniel PETIT

Secrétaire Général : Patrice CANDAS

Trésorier : Michel LUCE

Trésorier adjoint : Jean François MALINOWSKI

Il est proposé de voter le bureau à main levée. Après acceptation, la constitution du Bureau est votée à l’unanimité.

Le Président remercie les personnes présentes et lève la séance. L’A.G. sera suivie de la réunion du nouveau Comité Directeur.

Le Secrétaire

Patrice CANDAS



Le Président

Jean Pierre LEFERME

